



L'isolation phonique écologique (formation à distance)

Conception et mise en œuvre

Durée : 2 demi-journées de 9h à 12h30 (soit 7h au total)

Thématique(s) : Acoustique, Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Isolation phonique

Date :

Lieu : ()

Intervenant(s) : Jean Louis BEAUMIER, Conseiller en acoustique de l'écoconstruction (A pas de velours)

Programme de formation

Les bruits extérieurs au bâtiment & les bruits intérieurs du bâtiment

Les matériaux isolants : pour comparer les produits, indices et mesures

Les éco-matériaux pour l'isolation phonique

- Les matériaux de structure, les matériaux isolants
- Diverses caractéristiques et atouts des bio-sourcés

Les principes de l'isolation phonique

- Le système masse – ressort – masse
- La désolidarisation

L'isolation phonique de l'enveloppe du bâtiment, en neuf et en rénovation

- Les ouvertures : fenêtres et baies, portes
Critères de choix des produits, détails de mise en œuvre
- Les toitures sur combles aménagés, sur combles perdus
Le cas des zones aéroportuaires
- Les murs maçonnés et les murs bois
Choisir un mur en fonction de la performance recherchée
- Focus sur les murs en paille

L'isolation phonique intérieure, en neuf et en rénovation

- Cloisons simples et complexes, séparatifs d'appartement
Choix de solutions en fonction des situations, détails et précautions pour la mise en œuvre
- Séparations d'étage, planchers et plafonds, en filière sèche et filière humide
Comparaison de diverses solutions en fonction de objectifs recherchés, détails de mise en œuvre

En annexe

- La réglementation acoustique
- Les points singuliers dans la mise en œuvre
- Aller + loin : aspects théoriques des sons et propagation
- Méthode de calcul de l'affaiblissement global des façades

Objectifs de formation

- Comprendre les grands principes de l'isolation phonique
- Connaître les éco-matériaux et leurs atouts en isolation phonique
- Être capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions à partir de modèles simples en neuf ou en rénovation
- Réussir le lien entre le prescripteur et l'applicateur

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 demi-journées de 9h à 12h30 (soit 7h au total)

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 15 personnes.

Tarifs de la formation

390 € HT soit 468 € TTC

& tarif préférentiel : pour une inscription à 2 ou + : 350 € HT (420 € TTC)

pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 320 € HT (384 € TTC)

Tarifs 2024* : 430 € HT, soit 516 € TTC

Tarifs préférentiels 2024 : 385 € HT (462 € TTC) pour une inscription en groupe ; 350 € HT (420 € TTC) pour les anciens DDQE.

*applicables pour toute formation ayant lieu à partir du 1er janvier 2024

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Notre équipe répondra à votre demande d'inscription (ou toute autre information complémentaire) dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.

Pour vous inscrire : Rubrique « Sessions disponibles pour cette formation »

Dernière mise à jour du programme

22/04/2025

Contact de la formation

Contact formation à distance

03 67 10 47 81

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOPF (au titre de la catégorie Actions de formation)